

**« Pour développer un comportement
citoyen et responsable : le tutorat,
une solution ? »
(2ème année)**

Collège Claude Le Lorrain
Place Alain Fournier
54100 NANCY

Année scolaire 2012-2013

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi>

P A S I
académie de Nancy-Metz ®

2012-2013

**« Pour développer un comportement citoyen et responsable : le
tutorat, une solution ? »
Collège Claude Le Lorrain NANCY
(2ème année)**

PASI NANCY-METZ

Expérimentation article 34

2012-2013

Collège Claude Le Lorrain
Place Alain Fournier
54000 NANCY

Téléphone : 03 83 96 69 61

Télécopie : 03 83 96 81 02

ce.0541468C@ac-nancy-metz.fr

Sylvie FREYERMUTH, principal du collège

En R.A.R depuis 2006, devenu ECLAIR en 2010, le collège Claude le Lorrain est depuis près de 6 années dans une démarche d'innovation et d'expérimentation.

Malgré tous les moyens mis en œuvre et les réussites scolaires des élèves, le collège ne parvient pas à se « *défaire* » d'une réputation peu flatteuse sur le plateau de Haye.

Les élèves, s'ils ne posent pas de gros soucis dans la relation individuelle, changent radicalement de comportement dès lors qu'ils sont en groupes, si petits soient-ils.

Pour la deuxième année consécutive, le collège a mis en place un tutorat pour tous les élèves de 6^e. Les adultes qui se sont portés volontaires pour être tuteurs ne sont pas tous des enseignants. Ce qui permet un réel travail d'équipe inter-catégoriel au sein du collège. Aucun élève n'a refusé le tutorat, un climat de confiance entre adultes et élèves s'est installé.

1 - Objectifs généraux

Au delà de la mobilisation des moyens de l'établissement pour faire vivre de manière régulière le service public d'éducation, les responsables des écoles et du collège du réseau « ECLAIR » du Haut du Lièvre, s'engagent sur une période de 3 ans à :

Faire vivre l'école du socle pour améliorer les résultats des élèves

- .1. En garantissant la continuité des apprentissages dans l'école du socle
- .2. En consolidant les fondamentaux
- .3. En évaluant les acquis des élèves
- .4. En personnalisant et en inscrivant le parcours des élèves dans une dynamique de réussite, en confortant la coéducation.

Développer les espaces d'expression des talents

- .1. En développant l'ambition des élèves
- .2. En renforçant l'interdisciplinarité et le partenariat culturel.

Améliorer le climat scolaire

- .1. Décloisonner les approches pédagogiques et éducatives
- .2. Harmoniser les rituels
- .3. Renforcer la communication.

2- Objectifs spécifiques pour cette action

Aider l'élève à construire une attitude citoyenne et responsable, à

Développer chez l'élève le réflexe de se tourner vers l'adulte

les élèves repérés fragiles à mieux s'intégrer au collège.

Mener un **suivi plus personnalisé des élèves dès leur entrée en 6^{ème}** afin de leur permettre une intégration plus rapide assortie d'un mieux-être scolaire.

Instaurer une **relation de confiance entre tuteur et tutoré** pour amener celui-ci à un **comportement responsable et citoyen** (validation des piliers 6 et 7 du Livret Personnel de Compétence)

Le tutorat fait le lien entre les dispositifs existants (Accompagnement Educatif, PPRE passerelle, dispositif SAS, GAIN) et prend en compte l'expérience acquise en dehors du collège (PDMF et Livret de Compétences).

Par la prévention et la médiation, dans une relation de confiance entre tuteur et tutoré, le tutorat doit permettre de réduire le nombre d'élèves pris en charge dans les différents dispositifs existants, de diminuer les incivilités, violences, exclusions, facteurs de décrochage scolaire, et surtout de permettre **à chaque élève et à la famille de prendre conscience de ses compétences scolaires et extra scolaires**. Cette prise de conscience permettra à l'élève d'obtenir une orientation conforme à ses aspirations en fin de 3^{ème} et... au-delà.

3- Les piliers du tutorat au collège Claude Le Lorrain

« Intégration, Respect, Travail » sont les 3 piliers du tutorat au collège.

Celui-ci renforce les effets du CESC (thème retenu pour 2011-2012 : « le respect » le 7 février 2012).

Il permet à l'élève de parler de lui-même, de ses compétences, de son comportement, de sa place dans l'établissement ou d'autres sujets préoccupants qui pourraient parasiter sa scolarité, avec un adulte qu'il a choisi. Fort d'une bonne connaissance des rôles et missions de chacun, le tuteur sert de relais pour diriger l'élève vers le personnel qui convient (santé, social, éducatif, social). L'élève en difficulté peut reprendre confiance en lui, mieux s'intégrer et retrouver la motivation d'apprendre et de réussir. Cette évolution positive doit permettre à la famille de renouer avec le collège.

Le tutorat institue, dès la 6^{ème}, une dynamique de classe axée sur la solidarité, le respect mutuel et le goût du travail.

4- Les étapes de la mise en œuvre du tutorat

1. A la prérentrée : présentation du cahier des charges du tutorat et appel à candidature des tuteurs.
2. Elaboration de la liste des élèves tutorés et des tuteurs.
3. Information donnée aux tuteurs.
4. Présentation du tutorat aux élèves par les professeurs principaux pendant l'heure de vie de classe. Chaque élève est informé du nom de son tuteur.
5. Chaque tuteur prend contact avec ses tutorés et établit un calendrier de rendez-vous.
6. Chaque tuteur choisit son lieu de rendez-vous : une salle de classe ou un bureau.
7. Evaluation intermédiaire par le biais d'un questionnaire anonyme remis aux tuteurs et aux tutorés dans le cadre de l'heure de vie de classe.

5- Le cahier des charges du tutorat

6- Zoom sur quelques tutorats

Tous les élèves de 6^{ème} sont concernés, soit 4 classes.

Les tuteurs : une trentaine d'adultes impliqués.

Amélie de 6eA et Mme H, agent de service :

Amélie : « c'est ma professeure principale qui m'a dit qui était ma tutrice et je suis allée la voir dans les couloirs. Elle m'a demandée comment ça allait et si je m'en sortais. A chaque fois que je la voyais, elle me demandait si j'avais progressé, quelle était ma moyenne. Cela m'a aidé et j'ai progressé. Cela m'a encouragé à faire mieux. Je ne l'ai pas choisie mais j'ai trouvé que c'était bien. »

Mme H : " face à une jeune fille très timide, les relations se sont bien passées car j'ai pris du temps pour aller chaque fois à sa rencontre. Elle ne venait pas au début, ensuite elle est venue vers moi naturellement et facilement. Cela m'a permis de la faire avancer dans ses relations à l'adulte ; ça m'a permis de penser à une élève en particulier. C'est un bilan positif pour ma première expérience de tutrice, et je souhaite recommencer l'année prochaine avec au moins 2 élèves. »

Joe et Mme B. enseignante :

Mme B : « l'élève est venu de lui-même demander un entretien qui a duré 30 minutes où il a beaucoup parlé de lui sans que je lui pose beaucoup de questions, ce fut spontané. Les entretiens suivants se sont déroulés de façon informelle à la demande de l'un ou de l'autre. Il me tenait au courant de ses résultats et progrès scolaires. J'ai eu le sentiment d'être réellement un adulte référent. Je pense que tous les élèves n'éprouvent pas le besoin d'être tutorés. »

Joe : « Je suis allé facilement vers ma tutrice et ça m'a fait du bien de pouvoir parler en dehors des cours de moi et de tout ce qui m'intéresse. J'ai eu l'impression qu'un adulte en particulier s'intéressait vraiment à moi et à mes progrès. »

Lyna et Mme N., assistante pédagogique :

Mme N : « Je suis allée à sa rencontre après un cours de maths pour me présenter. Je lui ai proposée de venir vers moi quand elle le souhaiterait d'autant que j'étais en cours de maths avec sa classe pour aider un autre élève. Elle ne m'a jamais sollicitée de l'année. »

Lyna : « Je n'ai pas éprouvé le besoin de parler à ma tutrice car mon année de 6^e s'est assez bien passée. Si j'avais eu des soucis, je me serais tournée vers elle sûrement. Je pense que ce n'est pas obligé que chaque élève de 6^e ait un tuteur. »

7- Bilan, évaluation de chaque objectif poursuivi

Aider l'élève à construire une attitude citoyenne et responsable, à développer son autonomie, sa capacité à prendre des initiatives.

Chaque élève a identifié un adulte référent vers lequel se tourner en cas de besoin. La plupart des élèves ont fait la démarche de rencontrer leur tuteur. En outre, ils ont pris conscience que chaque adulte de l'établissement appartient à une même équipe.

Développer chez l'élève le réflexe de se tourner vers l'adulte dans une relation de confiance.

Les élèves ont évoqué le fait d'être davantage connus et reconnus par les adultes et se sont déclarés davantage rassurés et considérés comme un individu à part entière

Aider les élèves repérés fragiles à mieux s'intégrer au collège.

Les élèves repérés « fragiles » ont été confiés à un tuteur expérimenté tel que le CPE, infirmière ou professeur référent.

Mener un suivi plus personnalisé des élèves dès leur entrée en 6^{ème} afin de leur permettre une intégration plus rapide assortie d'un mieux-être scolaire.

Les professeurs référents en charge de l'action ont assisté aux conseils de classe de tous les élèves de 6^e afin de mener un suivi plus personnalisé.

Instaurer une relation de confiance entre tuteur et tutoré pour amener celui-ci à un comportement responsable et citoyen (Validation des piliers 6 et 7 du Livret Personnel de Compétence).

Les professeurs référents ont échangé avec les professeurs principaux afin de valider les piliers 6 et 7 quand cela était positif.

8- Freins et leviers pour les 2 parties

Les freins pour les élèves tutorés :

10% élèves n'ont jamais rencontré leur tuteur.

10% regrettent que le tuteur ne soit pas un professeur de leur classe.

Le tutorat n'est pas identifié sur l'emploi du temps.

Les emplois du temps du tutoré et du tuteur ne sont pas forcément compatibles.

Difficultés à prendre contact avec le tuteur.

Pas de lieu identifié et adapté pour rencontrer son tuteur.

Le tutoré ne choisit pas son tuteur.

Les points positifs pour les élèves tutorés :

- Possibilité de se confier.
- Pour être mieux connu et reconnu.
- Etre aidé dans son parcours scolaire.
- Pour travailler la confiance.
- Pour demander de l'aide.
- Pour s'exprimer, pour parler.
- Pour bien s'intégrer au collège.
- Pour être rassuré.
- Pour être écouté.
- Pour se sentir mieux.

Les freins pour les tuteurs :

- Tous les adultes du collège ne sont pas volontaires.
- Disponibilités et rigueur dans les rendez-vous.
- La sélection tuteur-tutoré ne fonctionne pas forcément.
- Pour certains professeurs, le temps partagé sur un autre établissement.
- Emploi du temps des élèves chargé.
- Certains élèves ne souhaitent pas échanger et n'ont rien à dire au tuteur.
- Manque de temps à leur accorder pour aborder tout ce qui les tracasse.
- Etre tuteur d'un élève que l'on a en classe ou pas.
- Manque d'un lieu convivial d'accueil.
- Trop de tutorés par tuteur (4 pour certains).

Les points positifs pour les tuteurs :

- Meilleure connaissance des élèves.
- Etre un guide pour leur première année de collégien.
- Création d'une relation différente de la relation enseignant-enseigné.
- Enrichissement mutuel.
- Des sujets tabous dans les familles sont abordés.
- Respect de l'adulte.
- Intégration favorisée.

Meilleur suivi

Un adulte de toute confiance.

9- Conclusion et perspectives

Cette action engagée est positive. Tant du côté des adultes que des élèves, le tutorat a été bien vécu, bien ressenti et pertinent. La plupart a demandé la poursuite du tutorat en 6^e. Mais tous les élèves n'en ressentent pas le besoin.

D'où, pour 2013-2014: les tutorés seront ciblés et le tutorat sera mis en place pour ces derniers et pour les élèves volontaires. Un lieu convivial sera également à prévoir, ainsi qu'une boîte aux lettres située dans les bureaux de la vie scolaire.

Les 3 points suivants permettront l'amélioration de l'action :

Renforcement de la communication sur la mise en place et l'intérêt du tutorat auprès des élèves et des adultes du collège.

Démarrage dès le mois de septembre.

Elargissement du tutorat aux élèves des différents niveaux qui en ont besoin.

Formalisation des rendez-vous au rythme correspondant aux besoins de l'élève.

octobre 2013

Mme Christine HUPONT

Mme Anne CHAROY

Collège Claude Le Lorrain NANCY